



Tableau d'amortissement modifié par rapport à celui du contrat

Par **therale**, le **27/09/2018** à **19:11**

Bonjour,

J'ai un crédit signé en 2007 avec période de préfinancement. J'ai reçu en Juin 2008 (date de début de remboursement du crédit) un tableau d'amortissement actualisé. Le problème c'est qu'il ne reprend pas les mêmes montants que celui du contrat signé sur la ligne total général notamment pour les intérêts du crédit et pour les assurances (coût total). J'ai des montants plus élevés. Ce qui est très surprenant pour les intérêts car je suis à taux fixe. Et les assurances normalement, je suis au même montant pour toute la durée du crédit.

Comment peut-on appeler juridiquement cette négligence bancaire et qu'encourt la banque face à cela.

Par **Visiteur**, le **27/09/2018** à **21:17**

Bonjour

Il y a certainement une explication, mais il est impossible de vous aider dans connaître le dossier et sans les 2 échéanciers.

Vous devriez demander rdv avec votre banque.